

DORTOIR HIVERNAUX DE BRUANT DES ROSEAUX *EMBERIZA SCHOENICLUS* DANS LES CÔTES-D'ARMOR : PREMIERS RÉSULTATS D'UN COMPTAGE CONCERTÉ

Guillaume LAIZET

Au cours d'une balade crépusculaire près de Brestan à Pleubian (22) le 10 novembre 2012, j'ai eu l'occasion de voir près de 200 Bruants des roseaux venir au dortoir dans la roselière. Un comptage concerté des dortoirs de cette espèce entre les sites de Beauport à Paimpol et du Palus à Plouha m'est alors revenu à l'esprit (Beuget et Le Dû, 2007). L'idée de relancer ce comptage en incluant les sites de la Presqu'île de Lézardrieux et tout autre secteur potentiel à l'est et à l'ouest du département a vite germé. Suite à un dense échange via le Groupe de discussion internet du Geoca, un comptage concerté a eu lieu en soirée les 1^{er}, 2 et 3 décembre 2012.

L'espèce recensée

Population nicheuse

Au niveau européen, les effectifs nicheurs du Bruant des roseaux ont été

stables de 1970 à 1990. Ils ont connu une légère baisse sur la période 1990-2000 dans différents pays dont la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, la Norvège et la Suède notamment (Birdlife, 2004). Hormis la Grande-Bretagne, où les populations sont considérées sédentaires (Oliosio, 1987), ce sont tous des pays de provenance avérée des Bruants des roseaux qui hivernent dans notre département (Cf. « Migration » plus bas). Au niveau national, cette tendance à la baisse des effectifs nicheurs (Dubois *et al.*, 2008) est chiffrée à 33 % depuis 1989 et 31 % depuis 2001 (MNHN). Le déclin s'est retrouvé au niveau régional lors de la nouvelle enquête des oiseaux nicheurs de Bretagne, le nombre de mailles avec nidification certaine régressant de 37 % (GOB Coord., 2012). Dans les Côtes-d'Armor plus précisément, nous sommes passés de 48 mailles présentant des indices de reproduction lors de la période 1980-1985 à 32 pour la période 2004-2008, soit une

baisse de 33 % des mailles indicées. Le déclin du Bruant des roseaux est avéré. L'espèce montre des facultés d'adaptation pour nicher dans certains milieux atypiques depuis longtemps (Guermeur et Monnat, 1980). Il demeure que les « zones humides ordinaires » (Eau France) que le Bruant des roseaux affectionne en premier lieu, continuent de subir des altérations directes (comblement, drainage, mise en culture, urbanisation) ou indirectes (atterrissement) qui réduisent les surfaces propices à la nidification.

Population hivernante

Migration

Le Bruant des roseaux est bien plus présent dans l'Ouest au cours de l'hiver, des oiseaux de l'Europe du nord y venant passer la mauvaise saison. Le baguage sur le département dans les années 70 et 80 a mis en évidence la venue d'oiseaux bagués à Jersey, en Allemagne et au Pays-Bas (C. Roy, com. pers.), en Belgique, Suède et Norvège (Texier, 1982) :

– 1 oiseau bagué le 26 juillet 1981 est repris le 21 novembre dans l'Anse d'Yffiniac, soit 1 267 km parcourus.

Plus récemment (2002 et 2007), le contrôle de bagues a confirmé des échanges avec la Belgique, les Pays-Bas et la Suède (B. Iliou, com.pers.) :

– 1 oiseau bagué aux Paludens/Minihy-Tréguier le 28 décembre 2002 est contrôlé 604 kms plus loin aux Pays-Bas le 9 novembre 2005 (V. Liéron, com. pers.)

Certes moins spectaculaire mais tout aussi intéressant, le baguage a permis de mettre en évidence la présence d'oiseaux bagués en France (hors Bretagne) parmi les hivernants de notre département :

– 1 oiseau bagué à Montmartin-en-Graignes (Manche) le 16 août 2012 est

contrôlé le 31 janvier 2013 à Beauport/Paimpol (D. Beauvais, com. pers.).

Le passage de l'espèce est noté lors du suivi de migration à la Cotentin/Planguenoul (Février *et al.*, 2011). 330 oiseaux ont été comptabilisés en 2012 de début octobre à la mi-novembre (S. Théof, com. pers.) avec une proportion de passage plus marquée fin octobre. Sur les 9 semaines que dure le suivi, les semaines 43 et 44 concentrent 60 % des effectifs depuis 2010. Mais le Bruant des roseaux serait avant tout un migrateur nocturne (Migrac-tion ; Gérardet, 1998), une grande partie du passage dans le département nous échappant donc. Au regard de la population hivernante avérée, cela pourrait en partie expliquer les faibles effectifs du passage de cette espèce à la Cotentin ; les oiseaux étant par ailleurs dispersés sur une large bande lors de la migration.

Dortoir

Durant son hivernage, le Bruant des roseaux s'alimente en journée sur les parcelles et lisières agricoles en compagnie d'autres Fringilles. Il rejoint son dortoir à la tombée de la nuit (Oliosio, 1987). Ce dernier ne rassemble la plupart du temps que quelques dizaines d'individus. Un dortoir de 10 000 oiseaux est connu depuis les années 70 sur le territoire Français (Moulin, 1974) mais les gros dortoirs (supérieur à 500 oiseaux) sont peu nombreux (Cuisin *in* Gérardet, 1998). Ce constat se retrouve au niveau départemental. Certaines roselières¹ sont depuis longtemps connues pour accueillir des effectifs

1. Tout au long de cet article le terme est entendu dans son sens large qui regroupe, outre les formations type à Roseau *Phragmites australis*, toutes les formations végétales à hélrophytes (genres *Phalaris*, *Typha* et *Scirpus* essentielle-ment).

migrateur et hivernant importants. C'est le cas de celle de Beauport à Paimpol et du Palus à Plouha, avec respectivement, dans la base de données du GEOCA :

- 622 oiseaux le 9 novembre 2004,
- 380 le 16 février 1986.

Mais un grand nombre de sites accueillent des dortoirs de quelques individus ou dizaines d'individus ailleurs dans le département sur des sites de landes, de pourtours d'étangs voire de parcelles agricoles ; quelques exemples de dortoirs issus de la Base de données (BDD) :

- 30 oiseaux le 15 novembre 1986 aux Landes de Lanfains ;
- 100 le 15 décembre 1995 au Moulin Neuf/Plounérin ;
- au moins 2 avec plusieurs Bruants jaunes le 31 janvier 2013 dans une parcelle d'Herbe aux éléphants (*Miscanthus*) à Kerlabour/Sainte-Tréphine.

La répartition hivernale de l'espèce, obtenue dans le cadre du dernier Atlas des Hivernants, donne en outre un aperçu de l'ensemble des dortoirs connus ou potentiels dans le département (fig. 1).

La multiplicité des dortoirs hivernaux de l'espèce en Côtes-d'Armor laisse présager des effectifs importants qui n'ont jamais fait l'objet d'une évaluation d'ampleur. Ce premier comptage concerté au niveau départemental en est une amorce.

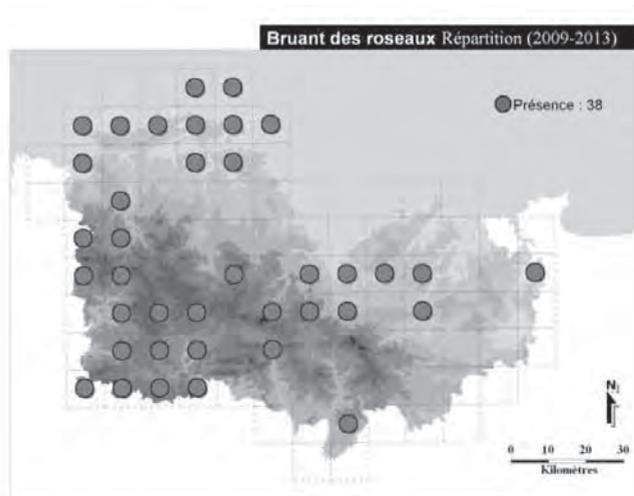
Le recensement

Le recensement s'est mis en place « naturellement », de part les connaissances locales et la situation géographique de chaque observateur ou groupe d'observateurs motivés. L'ensemble des sites connus n'a malheureusement pas pu être enquêté.

Sites prospectés et résultats

De Ralévy/Plougrescant à l'ouest du département jusqu'au Pont de Cieux/Pleudihen-sur-Rance à l'Est, ce sont 15 sites qui ont fait l'objet d'un comptage au dortoir (fig. 2).

Figure 1 – Répartition hivernale du Bruant des roseaux sur la période 2009-2013 (présence relevée entre le 1^{er} décembre et le 31 janvier de chaque année)





Roselière de Kerpallud/Ploubazlanec, l'un des sites prospectés lors du comptage. Le pré-salé (à droite, environ 1,5 ha) laisse place à la roselière (à gauche, environ 2 ha) ceinturée par la saulaie (G. Laizet).

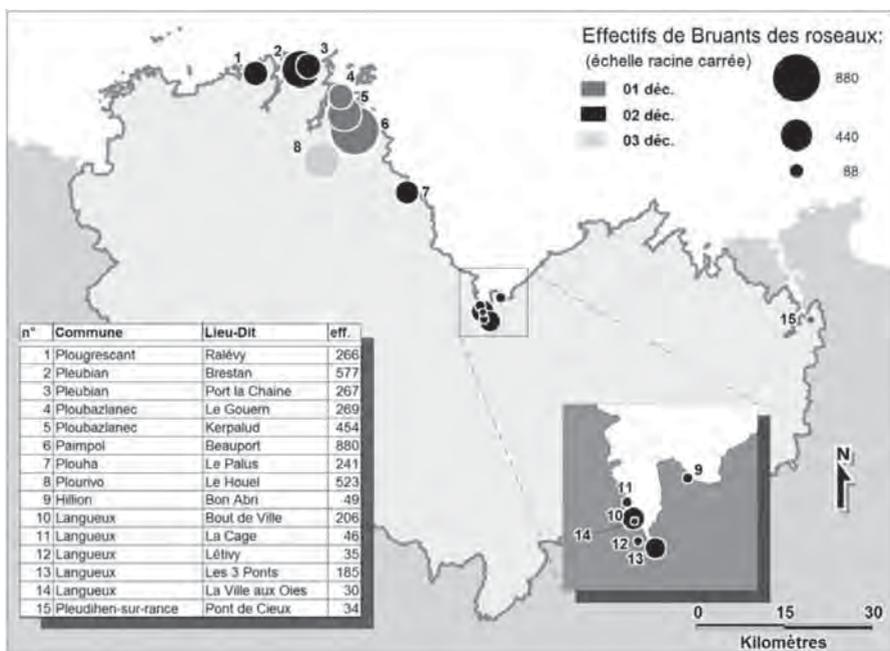
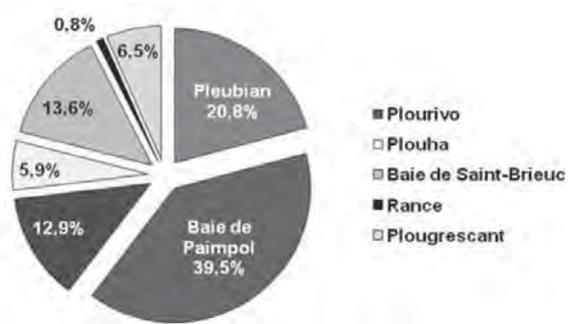


Figure 2 – Sites prospectés lors du comptage des 1^{ers}, 2 et 3 décembre 2012 et effectifs recensés.

L'ensemble de ces sites (exceptés Le Houel/Plourivo et Pont de Cieux/Pleudihen-sur-Rance) sont des roselières littorales.

Ce recensement durant trois soirées a permis de relever au total 4 062 oiseaux aux dortoirs, essentiellement au Nord-ouest du département (3 477 bruants soit 85 %, fig. 3).

Figure 3 – Répartition des effectifs par « grands sites ». Pleubian : site de Port la chaîne et Brestan. Baie de Paimpol : site de Gouvern, Kerpallud et Beauport. Baie de Saint-Brieuc : site d' Hillion (Bon abri) et Langueux (5 sites).



En baie de Saint-Brieuc, 551 Bruants des roseaux ont été comptabilisés en une soirée. Cela permet de mieux appréhender les effectifs présents qui n'ont, selon la BDD, jamais été évalués à plus de 250 oiseaux :

- 200 à 250 oiseaux (80 bagués) le 31 octobre 1987 sur le Domaine Public Maritime (DPM) de l'anse d'Yffiniac.

En dehors de ces données, les effectifs hivernants au dortoir de La Cage/Languieux et de ses environs étaient estimés (sans comptage précis) jusqu'à 1 500 individus (Texier, 1982). Entre décembre 1980 et décembre 1983, 1 163 Bruants des roseaux y ont été bagués (A. Texier, com. pers.).

Sur le seul site suivi côté Rance, 34 oiseaux ont été dénombrés. Cela est moindre par rapport à ce qui est connu de l'espèce selon la BDD sur cet ensemble hydro-géographique :

- 100 le 1^{er} novembre 1993 au Pont de Cieux/Pleudihen-sur-Rance,
- 50 le 10 novembre 1999 aux Bas-Champs/Pleudihen-sur-Rance,
- 25 le 16 janvier 1994 sur la Plaine de Taden,
- 15 le 4 février 1996 aux Marais des Guettes/Saint-Suliac (Ille-et-Vilaine)²,

- 5 le 14 décembre 1997 à Plumazon/Plouër-sur-Rance.

Les deux premiers sites font en outre l'objet de baguage depuis 2007. Durant 12 soirées, entre le 25 octobre 2007 et le 7 mars 2008, ce sont 296 baguages et 4 contrôles étrangers de Bruants des roseaux qui ont été effectués aux Bas-Champs (B. Iliou, com. pers.). Le résultat du comptage concerté sur ces deux secteurs géographiques (Baie de Saint-Brieuc et Rance) est donc contrasté au vue des précédents historiques. Il en est tout autrement pour 6 sites de l'ouest qui étaient quasi-vierges de données d'ampleur d'après la BDD :

- Ralévy/Plougrescant : 5 à 10 oiseaux le 15 novembre 2009,
- Brestan/Pleubian : 25 individus le 30 janvier 2000,
- Port la Chaîne/Pleubian : 2 oiseaux notés le 20 mars 2006,
- Anse de Gouvern/Ploubazlanec : 20 individus le 16 décembre 1983,
- Kerpallud/Ploubazlanec : 20 oiseaux le 3 novembre 2002,
- Le Houel/Plourivo : aucune donnée.

Comportement au dortoir

L'arrivée des oiseaux s'échelonne de 16 h 00 à 18 h 00 sur les sites enquêtés. Sur 8 des 9 sites renseignés, les oiseaux

2. Au contraire des autres, cette donnée ne fait pas mention de « dortoir ».

arrivent par petits groupes (1 à 17 oiseaux) rendant la scène presque imperceptible et en tous cas nettement moins spectaculaire que le vol d'autres espèces (Etourneau sansonnet notamment). Après avoir, pour certains, tourné quelques mètres au-dessus de l'endroit, ils plongent dans la roselière. La plupart du temps, il est illusoire de contrôler l'espèce aux jumelles tant sa chute est rapide. Mais son cri de contact typique lorsqu'il est émis, cette façon de plonger et la couleur blanche visible sur les rectrices lorsque l'oiseau freine sa tombée ne laissent place au doute. Quelques contrôles aux jumelles d'oiseaux en vol ou allant et venant dans les roseaux permettent cependant de confirmer l'identification. D'autres espèces (Pinson des arbres et Pipit farlouse essentiellement) fréquentent parfois en nombre les abords des dortoirs de Bruant des roseaux. Les nombreux comptages personnels effectués à Brestan et Port-la-Chaine/Pleubian d'une part, Gouern et Kerpallud/Ploubazlanec d'autre part, laissent penser à des comportements spécifiques pour ces deux espèces. Le Pipit farlouse, relativement instable (vol en tout sens avec cris, atterrissage, décollage), paraît utiliser préférentiellement les zones adjacentes de la roselière (arbres, fourrés, schorre le cas échéant). Les Pinsons des arbres quant à eux sont principalement contactés au passage en vol direct vers leur dortoir. Il en était notamment le cas à Kerpallud/Paimpol vers l'ouest et à Gouern/Ploubazlanec vers l'est, laissant présager un éventuel dortoir de cette espèce à mi-chemin des sites au niveau de la pointe de l'Arcouest. En outre, sur les sites de Brestan et Port-la-Chaine à Pleubian, les Bruants des roseaux arrivaient majoritairement de la direction que prenaient les Pinsons des arbres (respectivement vers l'est et vers l'ouest).

Chronologie de l'arrivée au dortoir

Il avait été demandé aux observateurs de noter si possible par tranche de 15 minutes l'arrivée des oiseaux. Seul deux sites, pour un total de 65 oiseaux, n'en ont pas fait l'objet. Sur tous les dortoirs renseignés sauf deux³ les Bruants des roseaux sont majoritairement arrivés entre 16 h 45 et 17 h 00 (4 sites) ou 17 h 00 et 17 h 15 (7 sites). La distribution des effectifs arrivant par quart d'heure (ensemble des sites durant les trois soirées), certes tout relatif, montre ainsi un pic d'arrivée (1 432 oiseaux) entre 17 h 00 et 17 h 15 (fig. 4).

Provenance des oiseaux

La provenance des oiseaux, lorsqu'elle est était décelable et notable (afflux visiblement majoritaire), était également renseignée. Il en ressort semble-t-il une différence entre l'ensemble des sites de la partie Ouest d'une part⁴ (fig. 5) et les sites de la Baie de Saint-Brieuc d'autre part (fig. 6).

Les oiseaux du premier ensemble sont notés majoritairement sur chacun des sites comme venant des terres, au contraire des oiseaux « briochins » venant de la Grève de Langueux. Cela laisse à penser que les oiseaux se nourrissent sur les prés-salés, mais il est également possible que les oiseaux traversent la Baie depuis les terres côté est pour rejoindre les dortoirs côté ouest (A. Sturbois, com. pers.). Cette dernière hypothèse serait confirmée par la « remontée » des oiseaux constatée sur Bon Abri/Hillion.

3. Palus/Plouha (maximum entre 16 h 15 et 16 h 30) et Pont de Cieux/Pleudihen-sur-Rance (maximum entre 17 h 15 et 17 h 30).

4. Exception faite de Ralévy/Plougrescant et Kerpallud/Ploubazlanec dont les provenances sont moins éloquentes.

Figure 4 – Distribution des effectifs arrivant par quart d'heure (ensemble des sites) (coucher du soleil à Saint-Brieuc : 17h 17, UTC + 1 heure)

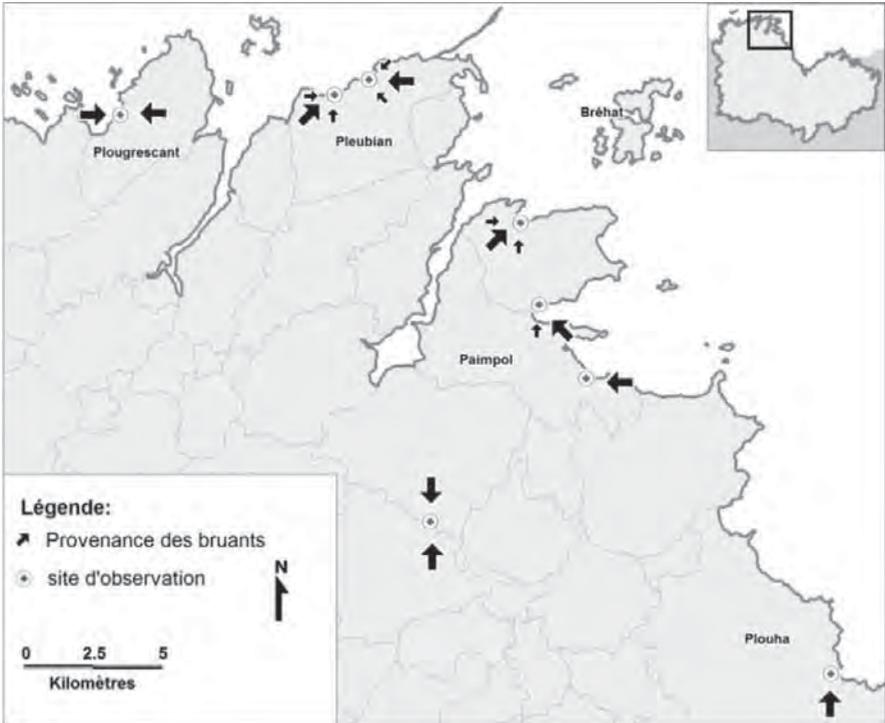
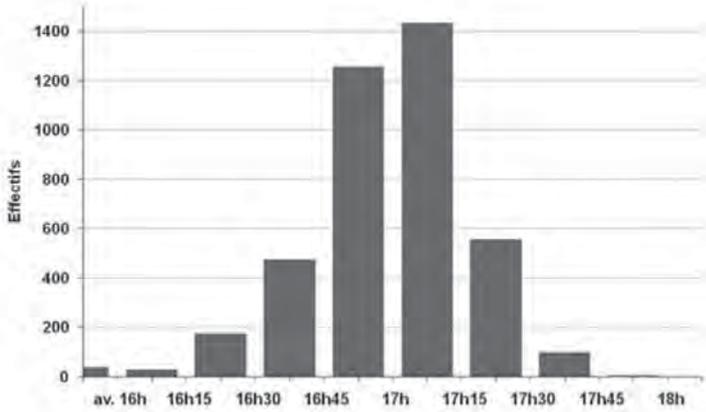


Figure 5 – Provenance des Bruants des roseaux au dortoir, partie Trégor-Goëlo
 Les flèches indiquent les provenances majoritaires (grande flèche) et secondaires (flèche moindre) relevées par les observateurs.

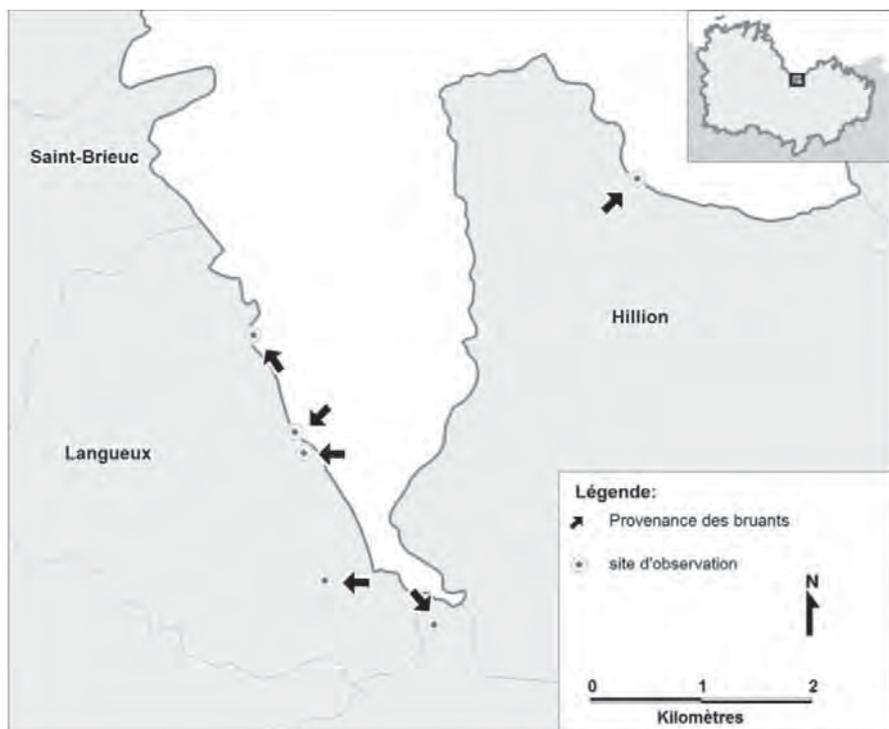


Figure 6 – Provenance des Bruants des roseaux au dortoir, partie Baie de Saint-Brieuc
Les flèches indiquent les provenances majoritaires (flèches) relevées par les observateurs.

Nous savons peu de choses sur la présence des oiseaux et leurs mouvements qui passent inaperçus au cours de la journée. Les dortoirs de Bruant des roseaux avoisinent ainsi 1 000 oiseaux sur la commune de Pleubian sans que des individus soient pour autant visibles avec les autres Fringilles dans les champs alentours (M. Rapilliard, com. pers.). L'utilisation des friches hautes par l'espèce (J. Maoût, com. pers.) pourrait en être la cause. Autant de points méconnus qui prouvent l'intérêt de poursuivre un tel comptage concerté et de prendre le temps de chercher et d'observer le Bruant des roseaux en dehors de celui-ci.

Conclusion et perspectives

Ce comptage simultané des dortoirs de Bruant des roseaux à l'échelle du département des Côtes-d'Armor a permis de relever plus de 4 000 oiseaux malgré les mauvaises conditions météorologiques (pluie et visibilité médiocre les 2 et 3 décembre 2012). Après consultation de la Base de données, il comble un manque de recensement pour certains sites (Plougrescant, Pleubian, Plourivo et Ploubazlanec). D'après les quelques retours, cette opération concertée n'a pas d'équivalent au niveau régional où aucun dortoir régulier et conséquent ne

serait même recensé⁵. Le comptage est amené à se renouveler annuellement à la même période si les observateurs se montrent toujours disponibles. Il permettrait de préciser ces premières ébauches de résultats (provenance, meilleure couverture sur la Rance, etc.) et de suivre l'évolution, sur ces mêmes sites, des effectifs hivernants dans un contexte de baisse des effectifs nicheurs dans les pays d'origine. Les résultats relatifs aux autres espèces notées sur les sites (Bruant proyer, Bouscarle de Cetti et Râle d'eau notamment) ne figurent pas dans cet article bien qu'intéressants également. Les futurs comptages seront sûrement l'occasion d'en discuter.

Les sites potentiels – visiblement toutes les roselières – ne manquent pas afin d'élargir géographiquement l'enquête. Nous pouvons notamment citer :

- les marais du Quellen/Trébeurden (pas de données concernant un dortoir),
- les marais de Trestel/Trévou-Tréguignec (*idem*),
- les marais du Launay/Penvénan : 100 oiseaux le 23 février 2003,
- les marais de Guermel/Plougrescant : 115 oiseaux le 18 novembre 2012.

Toutefois le manque de bénévoles suffisants est un élément limitant, certains sites enquêtés en 2012 méritant des « renforts » pour juger de l'ensemble des oiseaux au dortoir. C'est le cas du Palus/Plouha et de Port la Chaine/Pleubian.

L'arrivée des Bruants des roseaux au dortoir, si bien décrit déjà par certains

(Baeckerout, 1986 ; Beuket, 2007 ; Gérardet, 1998) est en tous cas, au-delà de ce que nous pouvons tirer comme constat de compréhension ou d'ignorance, un spectacle singulier à ne pas rater.

Remerciements

Je tiens à remercier l'ensemble des observateurs qui ont permis de mener à bien ce premier comptage dans « l'urgence » : Gilles Allano, Patrice Berthelot, Alain Beuket, Philippe Chapon, Hadrien Gens, Loïc Gosselin, Arnaud Guichard, Frédéric Guyomard, Patrick Hamon, Marie Le Borgne, Jean-François Le Cam, Patrick Le Dû, Hervé Le Goff, Philippe Lesné, Bastien Moreau*, Michel Plestan*, Antoine Plévin, Marc Rapilliard*, Geoffrey Stevens, Anthony Sturbois*, Sébastien Théof*, Louise Torrubia et Sonia Villalon.

Les personnes qui ont apportées des données de baguage, prêtées attention aux résultats du comptage ou à l'article qui en est issu* : Dominique Beauvais, Erwan Cozic, Yann Février, Bernard Iliou, Renaud Leroy, Vincent Lieron, Jacques Maoût, Eric Poulouin, Pierre-Alexis Rault, Claude Roy et Alfred Texier.

Un grand remerciement à tous les ornithologues « canal historique » de l'association qui ont « déblayé » le terrain avant moi concernant cette espèce ; ce comptage et cet article n'aurait pas vu le jour sans cela.

Bibliographie

- BÆCKEROUT P. (1986). Les hôtes ailés de la haute barde. *Le Fou*, n° 10, p. 2-4.
- BEUJET A., LE DÛ P. (2007). Comptage des Bruants des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) fréquentant deux dortoirs du Goëlo. *Le Fou*, n° 71, p. 18-19.

5. Échanges entre Christophe Winckler et Jacques Maoût d'une part (message 5416) et réponses d'Erwan Cozic à mes messages d'autre part (messages 24211 et 24213), [<http://fr.groups.yahoo.com/group/obsbzhl/>]. Consultation vaine par ailleurs concernant des articles sur les dortoirs de Bruant des roseaux en Bretagne sur [<http://www.bibliographie-ornithologie-francaise.fr/>].

- BIRDLIFE (2004). [<http://www.birdlife.org/datazone/userfiles/file/Species/BirdsInEuropeII/BiE2004Sp8966.pdf>], consulté en septembre 2013.
- CUISIN M. in GÉROUDET P. (1998). *Les passereaux d'Europe*, Tome 2, Delachaux et Niestlé. p. 483-488.
- DUBOIS P. J., LE MARÉCHAL P., OLIO SO G. YÉSOU P. (2008). *Nouvel inventaire des oiseaux de France*, Delachaux et Niestlé.
- EauFrance [<http://www.zones-humides.eaufrance.fr/milieux-en-danger/etat-des-lieux>], consulté en septembre 2013.
- FÉVRIER Y., THÉOF S., PLESTAN M., HÉMERY F. (2011). Deux années de suivi de la migration postnuptiale sur le site de la Cotentin (Planguenoual) 2010-2011, *Le Fou*, n° 85, p. 7-22.
- GOB (Coord.) (2012). *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne*, Delachaux et Niestlé. p. 404-405.
- GUERMEUR Y., MONNAT J.-Y. (1980). *Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne*, Sepnb/Centrale Ornithologique Bretonne/Ar Vran. p. 211-212.
- Migraction. [www.migraction.net], article sur le Bruant des roseaux consulté en septembre 2013.
- MOULIN D. (1974). Hivernage du Bruant des roseaux à la roselière de St-Maurice-l'Exil (premiers résultats du baguage). *Bihoreau*, n° 3, p. 7-12.
- MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (MNHN), Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) : [<http://vigienature.mnhn.fr/page/bruant-des-roseaux>], consulté en septembre 2013.
- OLIO SO G. (1987). Migration et hivernage du Bruant des roseaux en région Rhône-Alpes, analyse des reprises de bagues. *Bièvre*, n° 9 (1). 8 p.
- TEXIER A. (1982). Bilan concernant le baguage des Bruants des roseaux capturés en hivernage dans l'anse d'Yffiniac, octobre 1981 à février 1982, 2 p.



Y. Février